

Une boîte aux lettres aux normes pour votre courrier

La Poste a pour mission première d'effectuer 6 jours sur 7 la distribution du courrier. L'implantation des boîtes aux lettres et la nature des équipements sont des éléments qui permettent à votre facteur d'assurer une distribution du courrier de bonne qualité.

Tout d'abord, la boîte normalisée permettra à votre facteur de mettre en sécurité et à l'abri des intempéries votre courrier et les plis volumineux. Si votre habitation a été construite après 1979, la boîte aux lettres normalisée est réglementaire. Ensuite, votre boîte aux lettres doit se situer à l'entrée de votre propriété, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cela permet d'éviter des accidents de type chutes ou morsures de chien. Rappelons que si cette morsure entraîne une incapacité de travail, il s'agit d'un délit puni par la loi. En effet, le propriétaire est responsable du dommage que l'animal soit sous sa garde, égaré ou échappé. Enfin, le nom des personnes du foyer et l'adresse complète de votre habitation (avec numéros d'appartement, d'étage, de porte, de voie, de chemin...) doivent clairement être indiqués sur votre boîte aux lettres, pour que chaque facteur, titulaire ou remplaçant puisse distribuer votre courrier sans erreur.

Adopter ces normes permet d'éviter les erreurs de distribution et rend la distribution du courrier plus facile pour le facteur. En effet, la qualité du service repose sur l'organisation de La Poste mais aussi sur l'implication des collectivités locales, des promoteurs et des habitants.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement.

La Plate-forme courrier de DOUAI



Une adresse bien présentée, c'est un courrier bien distribué !

► Voici les 7 conseils de votre facteur
pour vous aider :



- 1 Écrire votre adresse en **6 lignes maximum**
- 2 Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue
- 3 Écrire bien **distinctement** les **5 chiffres** de votre code postal
- 4 Écrire en **majuscules** le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse
- 5 Préciser **votre adresse expéditeur au dos**, ou au recto en haut à gauche
- 6 Pour vos envois à l'**étranger**, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- 7 Pour vos courriers manuscrits, **utiliser de préférence des enveloppes précaisées**

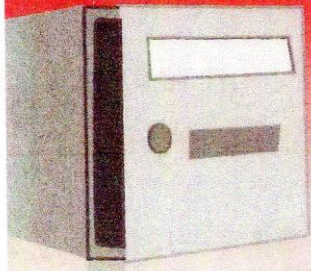
La Poste - SA au capital de 1 000 000 000 euros - 354 000 000 RCS PARIS - Siège social : 44 Boulevard de Vaugirard - 75757 PARIS CEDEX 15 - ANCI - 2011-0933 - NE - avril 2011 - Crédits photos : DR



LA POSTE

www.laposte.fr

La Poste - SA au capital de 1 000 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS - Siège social : 44 Boulevard de Vaugrand - 75757 PARIS CEDEX 15.
ANCI - 2011-0474 - NE - 02_11.



Mes 3 conseils pour choisir et installer votre boîte aux lettres

- 1** **Choisissez une boîte aux lettres de grande dimension** (260 (l) x 260 (h) x 340 (p) mm). Je pourrai y déposer vos journaux, magazines, plis grands formats ou volumineux et colis, vous évitant ainsi des déplacements au bureau de poste.
- 2** **Inscrivez lisiblement sur la boîte aux lettres les noms de tous les résidents.**
- 3** **Placez votre boîte aux lettres** (entre 1m et 1,5m du sol), **à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie publique.** Cette implantation rendra votre boîte aux lettres plus accessible et me permettra également d'éviter les accidents (chutes, morsures de chien).

Votre facteur



LA POSTE